



Lunel le 09 février

Communiqué de presse

Centre nautique de Lunel : stop au passage en force, place à la transparence et aux habitants du Pays de Lunel !

À un mois des élections municipales de mars 2026, l'Agglomération de Lunel s'apprête à engager durablement l'avenir du futur centre nautique dans des conditions préoccupantes : sans transparence, sans concertation et dans l'urgence.

Cet équipement public structurant, financé par l'argent des contribuables est en passe d'être confié à un opérateur privé alors même que les habitants, les usagers, les associations et les familles n'ont ni été informés ni associés à la réflexion.

Le cahier des charges du futur centre nautique a été élaboré à huis clos, sans consultation des principaux concernés. Aucune procédure de validation citoyenne n'est prévue, alors que ce document déterminera, sur le long terme, les conditions d'accès, les tarifs, les horaires et les usages de cet équipement public.

De nombreuses questions essentielles restent aujourd'hui sans réponse. Qui pourra réellement accéder à la piscine ? À quel tarif maximum ? Quelle place sera réservée aux scolaires et aux associations ? Comment sera garanti l'apprentissage de la natation aux petits lunellois et enfants du Pays de Lunel ? Ce manque de clarté alimente une inquiétude légitime : celle de voir émerger une piscine réservée à une minorité privilégiée.

Pourquoi engager une Délégation de Service Public (DSP) à un mois des élections municipales ? Pourquoi aucune étude indépendante n'a-t-elle été rendue publique pour comparer une gestion publique et une gestion privée ? Sans ces éléments, cette décision apparaît comme précipitée, engageant l'avenir du territoire sans véritable débat démocratique, ni concertation.

Confier la gestion à un opérateur privé, c'est accepter que la logique financière prenne le pas sur l'intérêt général : diminution des créneaux scolaires, fragilisation des associations, augmentation des tarifs...

Alors que les familles lunelloises attendent des équipements modernes et attractifs, le projet ne prévoit aucun véritable espace ludique pour les enfants et les jeunes. Une piscine publique qui



Lunel le 09 février

ne pense pas d'abord à la jeunesse est un non-sens. Tel est l'alerte que nous avons lancée dès le mois d'octobre avec la liste Envie de Lunel.

Le futur centre nautique de Lunel ne doit pas devenir un équipement à but lucratif. Il doit rester un outil d'éducation, de sport, de prévention, de santé, d'intérêt général et de cohésion sociale.

Ce projet doit être construit avec les habitants, dans la transparence, la concertation et le respect de l'intérêt général, et non contre eux.

Nous appelons au report du vote de la délibération relative au choix de la DSP pour la gestion du futur centre aquatique, inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire du jeudi 12 février, après les élections municipales. Et dans un même temps, une remise à plat complète du dossier et l'ouverture d'une véritable concertation publique, associant aussi bien les associations futures bénéficiaires de cette infrastructure que les usagers indépendants.

Il est essentiel que ce projet public soit conduit dans la transparence et le dialogue, afin que le futur centre nautique serve réellement l'intérêt des habitants et des générations à venir.

Envie de Lunel